

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Réalisation de projets d'envergure	No SD SD-2023-2522			
OBJET	Recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2025 pour le projet «50-00055 Stationnement dynamique»				
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) :					
Actions : BUDGET Demande d'achat : Non CT requis : Non Années du PTI : 2023-2024-2025 Programme/Politique : 50-00055 Stationnement dynamique Unité administrative concernée Service de l'ingénierie					
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table><tr><td> Date 2022-12-13 </td><td> No résolution CM-20221213-1131 </td><td> Objet PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025 </td></tr></table> Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet et résolu: d'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville pour les années 2023, 2024 et 2025. Un débat s'engage. Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 5 contre: M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition; les conseillers Paolo Galati, Aglaia Revelakis, Achille Cifelli, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition. ADOPTÉ (SD-2022-4956)			Date 2022-12-13	No résolution CM-20221213-1131	Objet PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025
Date 2022-12-13	No résolution CM-20221213-1131	Objet PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2023-2024-2025			

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Réalisation de projets d'envergure	No SD SD-2023-2522
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Les opérations de déneigement mobilisent une quantité importante de ressources, tant matérielles qu'humaines. Lors de ces opérations, les véhicules en infraction ralentissent les opérations, ce qui entraîne des pertes d'efficacité. Au cours des dernières années, une augmentation importante du nombre de remorquages sur rue a été observée lors des opérations de déneigement de jour. Le projet de stationnement dynamique vise à combler plusieurs besoins opérationnels dont les principaux sont d'augmenter l'efficacité des opérations d'entretien et de fournir un meilleur service aux citoyens. Les objectifs du projet sont une réduction des véhicules en infraction lors des opérations d'entretien, une augmentation de l'efficacité des opérations d'entretien en permettant une interdiction de stationnement de courte durée, une planification et une flexibilité améliorée quant aux plages d'opération et une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre (pose de pancarte manuellement). Ainsi nous contribuerons à matérialiser les valeurs organisationnelles d'innovation, de Ville intelligente et d'économies. Un investissement global de 47,4 M\$ (taxes nettes) est proposé afin de réaliser le projet «50-00055 Stationnement dynamique», qui sera déployé en plusieurs phases, avec la sélection de 2 secteurs pilotes offrant le plus de potentiel. Dans la première phase du projet, Il est recommandé de déployer le système de stationnement dynamique sur les artères, collectrices et rues locales des secteurs 2 et 3 de la Ville, excepté dans les zones industrielles, sur les tronçons où le stationnement est interdit en tout temps ou les zones avec des arrêts interdits en tout temps, sur les voies réservées pour autobus et dans les stationnements publics. L'échéancier du projet comprend, sans y limiter, les activités et jalons suivants - Le début du processus d'appel d'offres pour un contrat de type conception-construction (clé en main); - La gestion, la coordination et l'ingénierie requises pour mettre en oeuvre le projet incluant les plans d'implantation des panneaux; - La conception, l'approvisionnement, l'assemblage et l'installation de 3300 panneaux (le nombre de panneaux final sera déterminé lors de la production des plans d'implantation); - Le développement du réseau de communication et la plateforme de contrôle des panneaux; - La modification de la petite signalisation associée; - La mise en service du système; - La gestion de la garantie complète sur 5 ans. Afin de réaliser le projet, une augmentation du PTI doit être autorisée, totalisant 38 400 000\$ (avant taxes). Cette augmentation correspond aux proportions de l'estimation des travaux (classe B) du projet et respecte la nature technologique de l'investissement, le tout, pour les années 2023-2024-2025. Projet 50-00055 stationnement dynamique (taxes nettes): Augmentations pour l'année 2023 est de 13 300 000 \$, soit de 1 000 0000 \$ à 14 300 000 \$; Augmentations pour l'année 2024 est de 31 100 000 \$, soit de 2 000 000 \$ à 33 100 000 \$; Réductions pour l'année 2025 est de 3 500 000\$, soit de 3 500 000 \$ à 0 \$; Réductions pour l'année ultérieure (2026) est de 2 500 000 \$, soit de 2 500 000 \$ à 0 \$.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS à venir		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'ingénierie / Réalisation de projets d'envergure	No SD SD-2023-2522
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le Projet 50-00055 Stationnement dynamique de 1 000 000\$ en 2023, à 14 300 000\$; de recommander au conseil d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations pour le Projet 50-00055 Stationnement dynamique de 2 000 000 \$ en 2024, à 33 100 000 \$; de recommander au conseil d'approuver une réduction du programme triennal d'immobilisations pour le Projet 50-00055 Stationnement dynamique de 3 500 000 \$ en 2025, à 0 \$; de recommander au conseil d'approuver une réduction du programme triennal d'immobilisations pour le Projet 50-00055 Stationnement dynamique de 2 500 000 \$ en date ultérieure, à 0 \$.		